

Les Propos de la Tour

Édition sept. 2019

Mot du Maire



Jean-Claude Léveillé
Maire

Ville de Donnacona

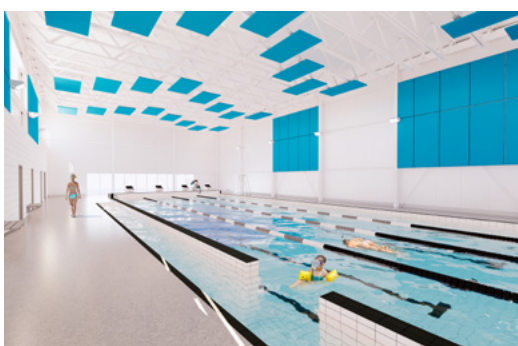
Après un été rempli d'activités sportives et culturelles, je tiens à souligner le travail des nombreux bénévoles, des organismes ainsi que des employés de la Ville qui ont travaillé conjointement afin de vous permettre de participer et d'assister à plusieurs événements d'envergure.

Année après année, des événements s'ajoutent et d'autres prennent de l'ampleur. Merci à vous tous, vous contribuez au succès de ces activités par votre présence !

L'automne 2019 sera bien chargé avec l'ouverture de deux nouvelles bâtisses commerciales ainsi que de nouveaux commerces.

Côté projets municipaux, le **Centre aquatique de Donnacona** sera mis de l'avant. En effet, à la suite de l'appel d'offres lancé en juin dernier et à l'ouverture des soumissions en août, l'octroi du mandat à la compagnie *Dalcon inc.* a été officialisé à la séance publique du lundi 9 septembre.

Voici un aperçu du projet :



Échéancier

- Début des travaux : semaine du 9 septembre
- Fin des travaux : août 2020
- Ouverture prévue : automne 2020

Caractéristiques

- 4 couloirs
- 2 plongeurs
- Bassin récréatif
- Accès universel
- Corridor reliant à l'aréna
- Mezzanine pour les spectateurs



Horaires

HÔTEL DE VILLE

Fête du Travail jusqu'au 30 avril

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

Vendredi 8 h 30 à 16 h 30

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE (ARÉNA)

Fête du Travail jusqu'au 30 avril

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et
13 h à 16 h 30

TRAVAUX PUBLICS

Fête du Travail jusqu'au 23 juin

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h

BIBLIOTHÈQUE

Horaire régulier

Lundi FERMÉ
Mardi et jeudi 16 h à 20 h 30
Mercredi 14 h à 20 h 30
Vendredi 9 h 30 à 11 h 30
et 18 h à 20 h 30
Samedi et dimanche 10 h à 16 h

Fermeture des bureaux administratifs

Lundi 14 octobre

Nouvellement installé à Donnacona ?



Chaque année, le conseil municipal ainsi que les directeurs de service se réunissent afin d'accueillir tous les nouveaux résidents, le temps d'une soirée.

C'est le moment idéal pour en apprendre sur les services qui vous sont offerts ainsi que pour poser vos questions.

Jeudi 14 novembre dès 18 h

Bibliothèque municipale, 320 de l'Église, porte 1

Bienvenue à Donnacona !



**Séances
du conseil**

Septembre : Lundi 23
Octobre : Mardi 15 et lundi 28
Novembre : lundi 11 et lundi 25
Décembre : lundi 9



**Séances
de la cour**

Septembre : Mercredi 25
Octobre : Jeudi 31
Novembre : Mercredi 27
Décembre : Mercredi 18

Retour sur un été bien rempli !

Fête de fermeture Crock-Livres

Un record cette année : 100 participants de 4 à 12 ans et 835 livres lus ! Félicitations aux enfants et à leurs parents, ainsi qu'à tous les employés de la bibliothèque, spécialement Emma qui était responsable de Crock-Livres cet été.



Le Placottoir est prêt à vous recevoir !



Vous êtes plusieurs à avoir profité de cet espace ainsi que des fines herbes, des tomates et des petits fruits.

Il est encore temps de le faire ! Cueillez-les pour la maison ou pour consommation immédiate.

Collecte de sang

Merci aux 82 donateurs et au service de sécurité incendie pour l'organisation de cette collecte.



Reboisement social | Parc Godin



Le 22 juin dernier, grâce à la participation d'une quinzaine de bénévoles et d'employés municipaux, le parc Godin s'est vu embelli avec l'ajout de 300 arbres et de 150 arbustes dans le cadre du Programme de Reboisement Social™ d'Arbre-Évolution Coop de solidarité. Merci pour votre implication !

Un parc des Anglais bien animé !



Les activités se sont officiellement terminées le dimanche 1^{er} septembre avec la Fête familiale de fin d'été.

Merci à Culture Donnacona pour la superbe programmation été 2019 ainsi qu'à vous tous qui avez assuré le succès de ces nombreuses activités par votre présence.

Surveillez votre boîte postale pour la programmation automne hiver !

Festibière



Près de 3 000 personnes ont participé à cette première édition ! Merci au Festibière, aux restaurateurs, aux microbrasseries, aux nombreux bénévoles ainsi qu'à tous les employés de la Ville.

Festival de Blues



Une quinzaine de spectacles qui ont attiré près de 5 000 spectateurs. Félicitations au comité pour cette 14^e édition !

Espace François-Raymond



Ce parc, situé en bordure du boulevard Saint-Laurent, a été nommé officiellement l'Espace François-Raymond, en l'honneur de celui qui a été, pendant 19 ans, président du syndicat des travailleurs de l'usine à papier de Donnacona et instigateur du régime de retraite.

L'affiche a été installée au mois de juin dernier, à proximité de l'érable qu'il a lui-même planté et qui orne toujours l'emplacement.

Notre Quai de Les Écureuils s'est refait une beauté cet été !



Le Quai fait partie du projet collectif des Haltes du Saint-Laurent qui regroupe cinq (5) municipalités riveraines du Saint-Laurent.

Il permet d'établir un réseau de haltes publiques et gratuites où une foule d'activités y sont permises entre autres, les sports nautiques, l'interprétation, l'observation ou la baignade.

Accueil des Jarnacais

Le comité de jumelage Donnacona - Jarnac, qui se veut un échange culturel qui vise à créer des liens d'amitié entre les deux villes, a reçu la visite des Jarnacais du mercredi 24 juillet au vendredi 9 août. C'est le lundi 5 août que se tenait la journée de la Ville lors de laquelle cette photo de groupe a été prise.

Merci aux membres du comité ainsi qu'aux Jarnacais pour leur présence !





Boîte à idées

Donnacona : une ville à votre image

Six boîtes à idées sont installées dans le but d'obtenir vos suggestions afin d'assurer que les actions qui seront mises en place, dans le cadre de la Politique familiale et des aînés, répondent à des besoins réels et actuels de toute la population.

Pour ce faire, nous vous invitons à nous faire part de toutes suggestions ou idées, en continu :

- En les déposant dans une de nos boîtes physiques : Maison de la culture Georges-Hébert-Germain, Aréna, Centre Alliance Donnallie, Relais de la Pointe-Aux-Écureuils, Bibliothèque municipale, Hôtel de ville.

- En utilisant notre boîte virtuelle : bit.ly/boiteaideesDonnacona

Merci pour votre collaboration !

Du nouveau chez nos commerçants

Bienvenue à Donnacona et bon succès à vous tous !

Ouverture d'Oops divertissement



Viens plonger dans l'univers rétro de Ooops! Divertissement. Retro-gaming, arcades et bar sans alcool.

Place Donnacona,
325, rue de l'Église, local 50

Complexe commercial



Les travaux du complexe commercial situé sur la rue de l'Église, entre le salon de quilles Futura et la Caisse Desjardins, ont débuté cet été. Trois commerces sont maintenant confirmés soit la Boucherie Godin, la Brasserie La Fosse et le restaurant Ben & Florentine.

Microbrasserie la Shed



La Shed, qui a ouvert ses portes en juillet dernier, offre une sélection de quinze bières de microbrasseries et une cuisine de style bistro dans une ambiance décontractée.

158, boulevard des Écureuils

La P'tite Fabrique s'installe au centre-ville



Depuis quelques années, Chrystelle Lapratte, propriétaire de la P'tite Fabrique, fabrique des emballages écologiques de tissu récupéré en cire d'abeille. Ces emballages servent à remplacer l'utilisation de pellicule et de sac de plastique à usage unique.

En plus des emballages conçus par Mme Lapratte, plusieurs autres produits zéros déchets et 100 % québécois y sont vendus.

319, rue Notre-Dame

Cahier culturel

VILLE DE
DONNACONA

Une ville
active et
dynamique
à dimension
humaine

Cahier culturel

automne • hiver 2019-2020

En collaboration avec nos partenaires culturels



villededonnacona.com

Surveillez votre boîte postale.

Vous recevrez notre Cahier culturel au cours des prochains jours !

Parcours catéchétiques pour les 7-12 ans

Vous avez des enfants de 7 à 12 ans et désirez les inscrire à la catéchèse ? Il est grand temps de le faire. La catéchèse débute à la fin septembre. Pour plus d'informations, contactez sans tarder Lucie Cliche, agente de pastorale au 418 285-1884 ou 581 999-7610.

Ensemble, préparons-nous pour l'hiver et facilitons les opérations de déneigement

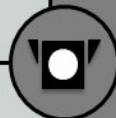
STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement sur rue est interdit, de 23 h à 7 h, du 15 nov. au 1^{er} avril, sur tout le territoire, à l'exception de la zone centre-ville (réf. [RMU-2019](#))



FEU CLIGNOTANT

Lorsque ceux-ci clignotent, le stationnement est interdit afin de laisser place à une opération de déneigement. De façon générale, cela se produit avant 16 h.



CORRIDOR DE CIRCULATION

Afin d'assurer une circulation fluide sur l'ensemble du territoire, assurez-vous de laisser un corridor de sécurité lorsque vous vous stationnez.



ABRIS D'HIVER TEMPORAIRES

Votre abri doit être érigé, du 15 octobre au 30 avril, dans la voie d'accès de votre stationnement ou de votre résidence à une distance minimale du trottoir et des bornes-fontaines et à 2 m de la chaussée.



BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Lors des jours de collectes, assurez-vous de placer vos bacs sur votre terrain et non sur la voie publique, ni sur le trottoir.

Ce simple geste facilite le travail de nos employés et assure des opérations de déneigement plus efficaces !



L'IMPORTANCE DE BALISER VOTRE TERRAIN

Il appartient au propriétaire de prendre les précautions nécessaires afin de baliser les limites de son terrain et de protéger arbres, arbustes, haies et équipements (clôtures, lampadaires, etc.).



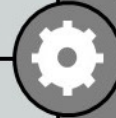
GESTION DE LA NEIGE SUR VOTRE TERRAIN

Il est défendu de pousser, jeter, déposer, souffler, faire souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.



RAMASSAGE ET SOUFLAGE DE LA NEIGE

L'élargissement des rues se fait lorsque celles-ci deviennent trop étroites pour procéder à un déneigement efficace. La neige est alors ramassée et soufflée sur les terrains adjacents. Ces travaux s'effectuent habituellement à partir de 4 h le matin.



DÉBLAIEMENT DES RUES ET TROTTOIRS

Ces travaux seront effectués lorsqu'au moins 5 cm d'accumulation sont atteints ou si une situation de vent cause de la poudrière.



RUES FERMÉES

Des sections de rues seront fermées dès la première précipitation importante de neige.
- route Beaudry
- portion nord de la rue Sauvageau
- côte Victorin



Rappels saisonniers

Collectes



Encombrants

Mercredi 18 septembre | Secteur 2
Jeudi 19 septembre | Secteur 1



Compost

Retour à la collecte mensuelle dès le mois de décembre.



Feuilles

Mercredi : 9 et 23 octobre,
6 novembre | Secteur 2
Jeudi : 10 et 24 octobre,
7 novembre | Secteur 1

Stationnement hivernal : zone centre-ville

Le stationnement de nuit, soit entre 23 h et 7 h, est autorisé durant la période hivernale, du 15 novembre au 1^{er} avril, dans la zone centre-ville en l'absence d'opération de déneigement.

La présente autorisation pour le stationnement de nuit n'a pas pour effet de permettre le stationnement à un endroit interdit par une autre disposition du chapitre 5 relatif au stationnement du [règlement RMU-2019](#).

Le stationnement de nuit en période hivernale est autorisé dans les stationnements publics suivants, sauf lorsque les clignotants situés sur ces derniers sont allumés.

Rue, avenue ou boulevard	Localisation
Fiset	Stationnement public (golf)
Notre-Dame	Stationnement public (Place St-Jacques)
Pleau	Stationnement public
Entre Saint-Agnès et Saint-Jacques	Stationnement public

Lorsqu'une opération de déneigement est prévue pour la nuit, les feux clignotants installés à cette fin à l'entrée du secteur concerné seront allumés au plus tard à 16 h. La Ville diffusera également cette information sur son site internet, sur la page Facebook de la Ville ainsi que par le biais du système d'alerte municipale. Inscrivez-vous au système d'alerte dès maintenant au <https://donnacona.alertes-municipales.com>.



Veuillez toutefois noter que puisque nous devons aviser avant 16 h, nous aurons parfois à interdire le stationnement en prévision de précipitations de neige annoncées pour la nuit suivante.

Pour être mieux informés sur cette modification au règlement, nous vous invitons à consulter la documentation complète, disponible au bureau du Greffier ainsi que sur le site internet de la Ville, sous l'onglet Vivre à Donnacona, Règlements municipaux.

VÉHICULE REMORQUÉ ? UN DANGER ?

Avisez-nous au 418 285-2731

INSCRIVEZ-VOUS À ALERTES MUNICIPALES

donnacona.alertesmunicipales.com



Location de salle

Que ce soit pour la tenue de vos réceptions, formations, réunions ou soirées en tous genres, il est dorénavant possible de faire la location de salle auprès de la Ville de Donnacona. Dans chacune des salles disponibles, le service de bar est offert et opéré par la Ville, à l'exception du CINAF. Le coût de location inclut l'équipement de base tel que tables, nappes et chaises ainsi que le service de conciergerie. Veuillez noter que l'ajout d'équipement ou de service pourrait influencer le coût réel de location.

Informations :

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
418 285-3284, poste 0
loisirs@villededonnacona.com



Centre Alliance-Donnallie 231, boul. Gaudreau

Endroit idéal pour la tenue de tous types d'événements : soirée de danse, réception de mariage, anniversaire, réunion professionnelle, conférence, spectacle, etc.

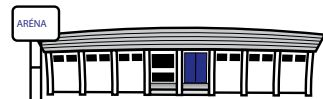
La salle est climatisée et peut accueillir 275 personnes assises, en incluant un espace piste de danse. Coût journalier de location de 200 \$



Maison de la culture Georges-Hébert-Germain 270, rue Notre-Dame

La grande salle, d'une capacité de 103 personnes, est idéale pour des spectacles. Elle peut aussi être louée pour des expositions, conférences, formations, fêtes familiales et bien plus.

Coût journalier de location de 80 \$



Gymnase de l'aréna

Pouvant accueillir 350 personnes assises, le gymnase peut être loué pour la tenue de réceptions, de formations,

de marchés aux puces, de foires commerciales ou tout autre événement nécessitant un grand espace.

Taux horaire : 70 \$ plus taxes | Taux journalier : 170 \$ plus taxes

Du mardi au jeudi, de 17 h à 23 h * Les disponibilités pourraient varier, veuillez communiquer avec nous pour plus d'information.

Patinoire de l'aréna

De 23 h à 18 h | Taux horaire

avec contrat : 170,50 \$ plus taxes

sans contrat : 190 \$ plus taxes

De 18 h à 23 h | Taux horaire

avec contrat : 197 \$ plus taxes

sans contrat : 214 \$ plus taxes

Heures de glace disponibles pour location (sujet à changement)

Vendredi soir : de 23 h 30 à 1 h

Samedi soir : de 22 h 30 à minuit

Dimanche soir : de 21 h 30 à 23 h



CINAF - Parc familial des Berges 10, route 138

Une salle ensoleillée en pleine nature, à deux pas de la ville.

Idéal pour les rencontres familiales, anniversaires, mariages, réceptions de tous genres, réunions d'entreprise et formation.

Commodités : poêle avec four, micro-ondes, grand réfrigérateur, tables et chaises banquet pour 42 personnes, vestiaire.

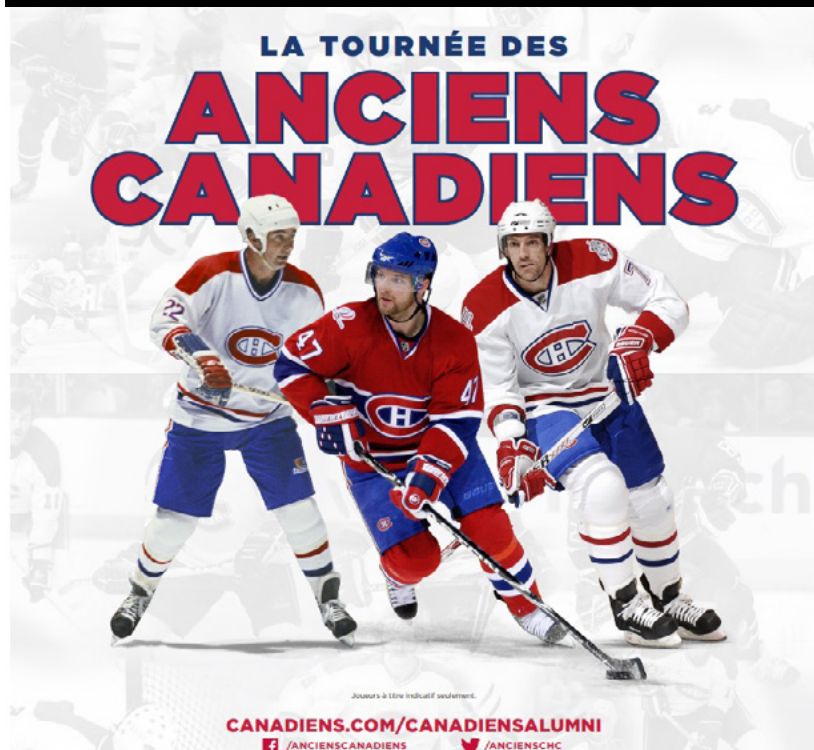
Nouveautés : téléviseur 50 pouces, système audio, internet sans fil

Renseignez-vous, une visite vous convaincra !

Pavillon : 135 \$

Pavillon et kiosque : 180 \$

La tournée des anciens Canadiens



Samedi 30 novembre, 19 h

Une activité au profit du Comité Hockey Mineur de Donnacona !

Les billets sont en vente à l'aréna de Donnacona. Faites vite, les places limitées !

Admission générale

20 \$, places assises et debout.

Premiers arrivés, premiers servis, ouverture des portes à 16 h.

Billet VIP

60 \$, section réservée derrière le banc des Anciens Canadiens.

Vous aurez accès à la séance de signature avec les Anciens Canadiens avant la partie.

Louise se lâche lousse – prise 2



VENREDI, le 18 octobre à 20h

Relais de la Pointe-Aux-Écureuils de Donnacona (991, Notre-Dame).

Élève en expression vocale de Manon Chénard-M., cette dernière l'accompagnera au piano et sera sa complice dans l'interprétation de son répertoire grivois et rigolo destiné aux oreilles âgées de 18 et plus.

Une belle heure sans prétention avec Louise Bélanger qui interprétera Brasens, Colette Renard, Oldelaf, Serge Lama et plusieurs autres. Fous rires, découvertes et moments sucrés seront au rendez-vous...

Billets : 10\$, au 418 285-7535, au Relais Pointe-Aux-Écureuils 418 265-2957 ou à l'École de musique Manon Chénard 418 285-7257.



Retour des Jeudis musicaux à la Maison de la culture G-H-G

Tous les jeudis de 12 h 30 à 18 h 30

Cours de natation au bassin aquatique du Château Bellevue

Cours pour enfants - Session 2

Inscription du 11 au 15 novembre 2019

Cours : Dimanche 24 novembre au 2 février
Pas de cours le 22 et 29 décembre



CHÂTEAU
BELLEVUE

Cours	Durée 9 semaines	Coût	Heure
Avec parent			
Étoile de mer (4 à 12 mois)	28 minutes	65 \$ résident 130 \$ non-résident	8 h 30
Canard (12 à 24 mois)	28 minutes	65 \$ résident 130 \$ non-résident	9 h 9 h 30
Tortue de mer (24 à 36 mois)	28 minutes	65 \$ résident 130 \$ non-résident	10 h 30
Sans parent			
Loutre de mer (3 à 5 ans)	28 minutes	65 \$ résident 130 \$ non-résident	10 h 11 h
Salamandre (3 à 5 ans)	28 minutes	65 \$ résident 130 \$ non-résident	11 h 30

** Minimum de 4 inscriptions par cours requis**

Pour inscriptions :

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire situé à l'Aréna de Donnacona
300, rue de l'Église, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Ou par internet à l'adresse suivante : <https://donnacona.appvoila.com/fr/>

Pour information : 418 285-3284 ou loisirs@villededonnacona.com

Carrefour F.M. Portneuf

Organisme communautaire offrant différents services pour les familles monoparentales, recomposées et les personnes seules de la région de Portneuf.

- Accueil, écoute et références ;
- Conférences ;
- Cuisines collectives à St-Raymond, Donnacona et St-Marc-des-Carières ;
- Cafés-causeries à St-Raymond et Donnacona ;
- Rendez-vous actifs à St-Raymond ;
- Service d'accompagnement individuel en situation de rupture conjugale ;
- Activités familiales ;

- Ateliers d'information ;
- Ateliers de cuisine enfant(s)-parent ;
- Accès à internet & prêt de livres.



Pour plus d'informations :

759, rue St-Cyrille, St-Raymond
(Québec) G3L 1X1

418 337-3704 ou 1 888 337-3704

carrefourfmporneuf@globetrotter.net

www.carrefourfmporneuf.com



Navette Or

Ste-Christine-d'Auvergne
St-Basile
Donnacona
Neuville
Québec
(Laurier Québec
et Carré d'Youville)

10 septembre, 8 octobre
12 novembre, 10 décembre

Besoin d'un coup de pouce pour effectuer vos menus travaux ?

La CIEC de Donnacona offre désormais ses services annuellement ! Cette année, la CIEC poursuit ses activités durant les fins de semaine et les soirs de semaine. La CIEC, c'est une dizaine de jeunes âgés de 12 à 17 ans qui mettent sur pied leur propre entreprise dans le but d'offrir des services à la population. Une liste de services et de tarifs sera disponible sous peu sur Facebook (CIEC Donnacona). Les jeunes entrepreneurs pourront entre autres effectuer des travaux d'entretien ménager, gardiennage, cordage de bois, déneigement (sur demande), promenade de chiens, aide aux devoirs et bien plus !



Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous par Facebook (CIEC Donnacona), par courriel (cjsdonnacona@gmail.com) ou par téléphone au 418 285-3284 poste 202 (prévoir un délai de 24 à 48 h pour une réponse par téléphone).

Local des jeunes | 10 à 17 ans



Le local des jeunes est un endroit pour TOUS les adolescents de 10 et 17 ans où ils peuvent passer du temps avec leurs amis et participer à différentes activités en présence d'un surveillant ! Nous avons plusieurs jeux disponibles comme : billard, ping-pong, hockey sur air, babyfoot, jeux vidéo (Xbox et Wii), jeux de société, ateliers de cuisine, activités spéciales et soirées thématiques !

Le local des jeunes est situé dans l'aréna. L'entrée est située à droite de l'entrée principale de l'aréna.

Horaire régulier

Jeudi de 18 h 30 à 21 h 30

Vendredi de 18 h 30 à 22 h 30

Samedi de 13 h à 16 h réservé aux 10-11 ans et de 18 h 30 à 22 h 30

Pour information : Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Téléphone : 418 285-3284, poste 202

Courriel : loisirs@villededonnacona.com

Facebook : Local des jeunes de Donnacona

Ouvroir Donnacona

Vêtements secondes mains, articles de maison, jouets, items électroniques, etc.

Heures d'ouverture modifiées : Mercredi de 13 h 30 à 16 h et 18 h 30 à 20h, de septembre à juin.

Fermé un mois pendant le temps des Fêtes

Noël à l'apéro avec la troupe Rythm'Ô chœur

15 chansons de Noël sous la direction de Carmelle Matte

**Samedi
30 novembre
de 16 h à 18 h**

À la Maison de la culture Georges- Hébert Germain

270, rue Notre-Dame
Seulement 100 places

Premier arrivé, premier assis.

Coût 15 \$

Information / réservation 418 285-3587



Centre Femmes Portneuf



Ateliers de théâtre

9 septembre au 9 décembre

18 h 30 à 20 h 30

À Portneuf

Les rencontres seront tous les lundis de 18h30 à 20h30

Atelier tricot

19 septembre au 21 novembre

13 h 30 à 15 h 30

Minimum café

Pour apprendre à tricoter, vous perfectionner, développer vos connaissances en tricot, crochet, etc.

Journal créatif

17 septembre au 19 novembre

13 h 30 à 15 h 30

189, rue du Pont, Pont-Rouge - Porte 3, local 373

Quoi faire si vous avez perdu ou trouvé un animal domestique?



ANIMAUX / CONTRÔLE ANIMALIER

La Ville de Donnacona collabore avec l'entreprise Contrôle d'Animaux Domestiques (CAD) pour la gestion des animaux domestiques errants ou perdus. CAD offre un service professionnel et respectueux des lois en vigueur en matière de santé et de bien-être animal.

Si vous avez perdu votre animal, vous pouvez consulter leur site internet ou leur page Facebook (<https://www.facebook.com/cadlevis/>) pour vérifier s'il n'a pas été retrouvé.

Si vous apercevez un animal errant, domestique ou sauvage, adressez-vous au service des travaux publics, qui pourra répondre à vos questions et traiter votre demande, au 418 285-2731.

Pour plus de détails, consultez la page dédiée sur notre site internet : <https://villeodedonnacona.com/fr/services-aux-citoyens/animaux>.

Qu'est-ce qu'un « P.I.I.A. » ?

Un PIIA, ou un Plan d'Implantation et d'Intégration architecturale, est un règlement plus souple et qualitatif qui favorise la mise en valeur de quartiers ou de territoires délimités. Il vise à assurer que les travaux et interventions réalisés dans ces zones n'affectent pas le caractère des lieux et contribuent à l'évolution positive du cadre bâti et à son intégration dans l'espace actuel.

Ce règlement repose sur des objectifs et des critères d'évaluation qualitatifs plutôt que des normes strictes. La Ville de Donnacona a déterminé quatre (4) zones soumises aux PIIA à l'heure actuelle : le Vieux Donnacona, le quartier des Anglais, le secteur des Écureuils et les espaces commerciaux à l'entrée de la ville.

Les éléments analysés et soumis au règlement sont par exemple : le revêtement extérieur, les enseignes, la volumétrie des bâtiments, les ouvertures, les matériaux ou encore les détails et caractéristiques architecturales.

Votre projet sera présenté et analysé par le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), qui fera ses recommandations au conseil municipal. Planifiez un délai de 30 jours additionnel pour l'obtention de tous permis lorsque votre bâtiment se situe dans une zone soumise aux P.I.I.A.

Consultez le guide explicatif sur les P.I.I.A ou contactez-nous ! <https://villeodedonnacona.com/file-394>

Afficher votre numéro civique en tout temps!

Afficher son numéro civique sur son bâtiment de manière claire et visible est fort utile et obligatoire. En effet, un numéro civique en évidence permettra, par exemple, d'assurer une plus grande rapidité dans la réponse des services d'urgence.

Selon le règlement V-495 en vigueur, tout bâtiment, peu importe sa nature, doit afficher un numéro civique au caractère permanent et lisible de la voie publique. Toute nouvelle construction doit afficher son numéro civique dans les 15 jours suivant l'occupation du bâtiment et celui-ci doit être présent de manière temporaire durant toute la durée de sa construction.

Si ce n'est pas fait, installez-le dès maintenant!

Formulaire : <https://villeodedonnacona.com/file-144>



Usages domestiques et secondaires

Vous souhaitez ouvrir un salon de coiffure dans votre sous-sol, une garderie ou encore un bureau professionnel dans une de vos chambres vides ?

Un seul usage complémentaire à l'habitation est autorisé par résidence et différentes normes s'appliquent autant au niveau des superficies que des types d'activités. Pour ouvrir votre bureau, salon ou atelier à la maison, un certificat d'autorisation doit être émis par la Ville, et ce, après avoir présenté votre projet. Il vous sera également possible d'installer une enseigne discrète pour afficher votre commerce après avoir reçu un certificat d'autorisation. Vos activités ne doivent en aucun cas causer des nuisances (bruits, achalandage, etc.). Différentes normes sont applicables et doivent être respectées. Contactez-nous pour assurer la conformité de votre projet et obtenir toutes les autorisations nécessaires.

Fiche réglementaire : <https://villeodedonnacona.com/file-446>

Puis-je déroger légalement aux règlements?

La dérogation mineure est un outil réglementaire régi par certaines balises et mis à la disposition du citoyen pour permettre l'assouplissement justifié de certaines normes d'urbanisme. Le tout, dans le but de réaliser un projet qui autrement ne pourrait se concrétiser ou encore pour rendre réputée conforme une construction existante érigée de bonne foi qui ne respecte pas la réglementation actuelle.

Une dérogation mineure ne doit en aucun cas défier ou contourner la réglementation en vigueur, régulariser une erreur commise lors de travaux réalisés sans permis ou causer préjudices aux immeubles voisins. Après avoir fourni les arguments appropriés pour démontrer qu'il n'y a pas d'autre solution pour régulariser une situation, la demande de dérogation mineure sera présentée au Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) qui analysera celle-ci et émettra une recommandation au conseil municipal. Des frais de 300\$ sont exigés pour déposer une demande de dérogation mineure, et ce, peu importe que la réponse finale soit positive ou négative. La dérogation mineure demeure une solution de dernier recours, vous devez en tout temps favoriser la conformité de votre projet et le respect de la réglementation existante.

Article d'intérêt : <https://villeodedonnacona.com/file-184> Formulaire : <https://villeodedonnacona.com/file-141>

N'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe au besoin ou à nous contacter pour toute question !

Nous sommes là pour vous aider et assurer la réussite et la conformité de vos projets : 418 285-0110, poste 237 ou urbanisme@villeodedonnacona.com

Ces articles sont des résumés de la réglementation. Pour consulter les **règlements complets**, veuillez vous référer à notre page dédiée :

<https://villeodedonnacona.com/fr/centre-documentaire/c72/reglements-municipaux/page-1>

Nous vous invitons à consulter nos **fiches réglementaires qui simplifient pour vous la réglementation** en visitant la page suivante :

<https://villeodedonnacona.com/fr/centre-documentaire/c98/fiches-reglementaires-synthese-des-normes-en-vigueur/page-1>

Finalement, pour accéder aux **formulaires de demande de permis**, visiter notre section Demande de permis et formulaires administratifs à la page suivante :

<https://villeodedonnacona.com/villeodedonnacona.com/fr/centre-documentaire/c51/demande-de-permis-et-formulaires-administratifs/page-1>

Calendrier des activités spéciales

3 sept. Au 1^{er} oct.

Exposition à la bibliothèque
Angélique Hardy



16 septembre

Début de la saison des sports
en participation libre
Gymnases de l'École
secondaire Donnacona

26 septembre

Les Grandes Crues
Salle Luc-Plamondon



27,28, 29 septembre

Journée de la culture



Les journées
de la culture

1^{er} au 29 octobre

Exposition à la bibliothèque
Violaine Lefrançois



5 octobre

Bal du maire



11 octobre

Simon Gouache
Salle Luc-Plamondon



19 octobre

Ruff Edge :
Hommage à AC/DC
Maison de la
culture G-H-G



19 au 26 octobre

Semaine des bibliothèques
publiques



Semaine
DES bibliothèques
publiques

26 octobre

Défilé d'Halloween



Rue Notre-
Dame et
Relais de la
Pointe-Aux-
Écureuils.

**31 octobre au 16
novembre**

Théâtre par Pierre Doré
Réveillon Portneuvois
Relais de la
Pointe-Aux-Écureuils

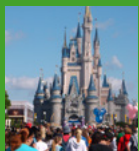
2 novembre

Mini Revanche
14 h à 17 h
18 h à 22 h



8 novembre

Conférence Disney



Avec Marylène
St-Cyr
Maison de la
culture G-H-G

11 novembre

Commémoration du jour
du Souvenir
et hommage
aux Anciens
Combattants



14 novembre

Accueil des nouveaux arrivants
Bibliothèque
municipale



16 novembre

Gala de lutte NSPW



16 novembre

Christian-Marc Gendron
Salle Luc-Plamondon



23 novembre

Nicolas Noël
Salle Luc-Plamondon



23 novembre

Parrallel Universe : Hommage
à Red Hot Chili
Peppers
Maison de la
culture G-H-G



29 novembre

Conférence Barcelone et la
Catalogne en humour



Maison de la
culture G-H-G
Gratuit

29 novembre

Fête de Noël avant Noël



Relais de la
Pointe-Aux-
Écureuils

30 novembre

Tournées des
Anciens
Canadiens



13 et 14 décembre

P.A. Méthot
Salle Luc-Plamondon



14 décembre

Fête de Noël des enfants

Relais de la
Pointe-Aux-
Écureuils
Gratuit



RETOUR DES ACTIVITÉS LIBRES

Hockey libre, patinage libre pour tous et pour adultes et retraités | Dès le 23 septembre | Gratuit

Badminton, basketball, volleyball, tennis et pickleball | Dès le 16 septembre

Pour connaître les horaires et les tarifs, consultez la page Participation libre au villededonnacona.com, onglet Loisirs, culture et vie communautaire.

Questions, informations ? Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire 418 285-3284